

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2014

PRESENTS : Mesdames et Messieurs **Nicole POULVEREL, Maire (Présidente de séance)**, Jean-Claude REYNAUD, Danièle GOUT, Denis BARON, Louis CAPPELO, Séverine PESTOURIE, David BOEM, Arnaud VOUJOUR, Loïc JARRIGE, Marie-Christine DONDA, Julie DALMON, Marine BOUCHEZ, Christiane LEYRAT, Jean-Pierre POMMEPUY – Soit **14 conseillers**.

Pouvoirs : Mme Amélie CHANET donne pouvoir à Mme Dalmon. **Nombre de votants : 15**
Secrétaire de séance : Marie-Christine DONDA

Approbation du Compte-rendu du Conseil Municipal du 28 août 2014 : unanimité.

Délégations :

- 07-2014 : Maîtrise d'œuvre concernant les travaux d'enfouissement des réseaux de télécommunication au Saillant, à La Beaudelie et Agudour (Bureau d'Études Dejante – 3.241,20 € ttc).
- 08-2014 : Étude pour un diagnostic ERP - accessibilité et circulation pour les personnes à mobilité réduite à l'intérieur des bâtiments recevant du public (Agence des Collectivités – Laguenne – 1.320 € ttc).

Délibérations :

1. ***Logement de la Poste – Facturation des charges à la Fédération Compagnonique.***
Les charges d'eau, d'électricité et ordures ménagères seront refacturées aux Compagnons. *Unanimité*.
2. ***Boulangerie – Facturation des ordures ménagères.***
Les charges d'ordures ménagères seront refacturées à la boulangerie. *Unanimité*.
3. ***Activités du mercredi – Facturation aux parents.***
Oxygène Sports Nature facturera les activités du mercredi à la Mairie qui refacturera aux familles.
Tarifs Oxygène : 15€ (repas+activité+goûter) ; 10€ (activité+goûter).
Compte tenu d'une aide versée par le Conseil Général, les tarifs refacturés aux familles seront : 10€ (repas+activité+goûter) ; 8€ (activité+goûter). *Unanimité*
4. ***Activités péri-scolaires – Remboursement de frais aux bénévoles.***
L'activité peinture a nécessité l'achat de matériel par la personne qui s'en occupe.
Décision de lui rembourser cet achat de 19,90€. *Unanimité*.
5. ***Saillant, Beaudelie et Agudour - Dissimulation des réseaux France Télécom – Demande de subvention.***
Travaux de dissimulation des réseaux France Télécom dans le cadre d'une tranchée commune à plusieurs enfouissements. Coût : 49.548€ ttc. Demande de subvention au conseil Général. *Unanimité*.
6. ***Saillant, Beaudelie et Agudour – Réhabilitation réseaux collecte eaux pluviales – Demande de subvention.***
Travaux de réhabilitation du réseau de collecte des eaux pluviales dans le cadre d'une tranchée commune à plusieurs enfouissements. Coût : 91.439,99€ ttc. Demande de subvention au conseil Général. *Unanimité*
7. ***Saillant, Beaudelie et Agudour – Dissimulation et travaux sur différents réseaux – Groupement de commande – Approbation du DCE.***
Approbation du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) du groupement de commande ; une seule tranchée commune sera ouverte pour l'assainissement et l'eau potable pour l'Agglo ; l'électrification pour le secteur d'Orgnac ; la collecte des eaux pluviales et l'enfouissement des réseaux France Télécom pour la commune de Voutezac. *Unanimité*.
8. ***Saillant, Beaudelie et Agudour – Dissimulation des réseaux – Groupement de commande – Délibération complémentaire.***
Compte tenu de l'ampleur des travaux, l'Agglo sera pilote et coordinatrice des opérations. *Unanimité*.
L'ouverture des plis aura lieu le 28 novembre en Mairie de Voutezac.
Information sera faite aux habitants concernés par les travaux.
9. ***Télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.***
Il nous est fortement recommandé de dématérialiser toutes nos procédures.

Celle-ci concerne la transmission des actes réglementaires de la Commune auprès des services de l'État.
Unanimité.

10. Taxe d'Aménagement – Modification du taux.

La taxe d'aménagement passe de 1,30 à 1,50 %. Adoptée à la majorité : 13 voix pour et 2 abstentions (Mme Leyrat et M. Pommepuy).

11. Frais de scolarisation d'enfants voutezacois scolarisés à Saint Aulaire.

Coût : 742.86 € pour 2 enfants. *Unanimité.*

Les dérogations scolaires seront très limitées car une fermeture de classe plane sur notre école.

12. Restauration de l'ancien lavoir – Délibération complémentaire.

Le Conseil Général nous accorde une aide à hauteur de 50% sur un montant de 11.402 € ht de travaux. Voutezac Patrimoine participera à hauteur de 15% (1.710 €). Reste à la charge de la commune : 3.991 €. *Unanimité.*

13. Aliénation d'une partie du Chemin de la Carrière de Ceyrat.

Les Carrières du Bassin de Brive souhaitent acquérir une portion du chemin de Ceyrat enclavée dans leur propriété. Accord du Conseil Municipal, session sans soulté, avec en contre partie des aménagements qui seront à réaliser sur la commune. Passage d'un géomètre expert pour cadastrer la portion à aliéner. Enquête publique à diligenter. *Unanimité.*

14. Budget Annexe de la Zone Artisanale – Décision Modificative n°1.

Ce budget annexe présente quelques anomalies suite à un bug informatique, qu'il convient de rattraper. *Unanimité.*

15. Budget Annexe de la Zone Artisanale – Clôture du Budget Annexe.

Ce budget annexe n'est plus mouvementé depuis plusieurs années, il convient de le clore au 31.12.2014. *Unanimité.*

16. Budget Principal – Décision Modificative n°2.

Mouvement de crédits afin de permettre la clôture du Budget Annexe de la Zone Artisanale. *Unanimité.*

17. Médiathèque – Achat d'un ordinateur – Demande de subvention.

Validation de l'achat d'une tour d'ordinateur pour la médiathèque, le matériel actuel étant obsolète et réinstallation du logiciel de gestion Co-Libris. La Médiathèque garde l'écran, le clavier et la souris. *Unanimité.*

Questions diverses

- Mme le Maire remercie Loïc Jarrige pour son implication dans l'élaboration de la refonte du site internet de la Mairie suite à de gros problèmes de mise à jour avec l'ancien (existant depuis 2006). Beaucoup d'associations, de loueurs, de producteurs, de professionnels n'ont toujours pas répondu à la sollicitation de voir un article sur leurs activités. Chaque nouvelle contribution sera mise en ligne au fur et à mesure.

Quelques précisions : le site de la Mairie a été réalisé par la Sté Artefact en 2006 pour un montant de 867,10 € prestation négociée par le Conseil Général (la saisie ayant été réalisée par une personne du Conseil Général), avec une maintenance de 240 € par an. La partie technique de la refonte du site a coûté 119 € et la saisie doit être assurée par la commune. C'est Loïc Jarrige qui s'en est chargé. Pour cela il a bénéficié d'un stage pour un montant de 70€ ht (84 € ttc).

- Info sur l'achat d'un nouveau tracto-pelle car le nôtre donne des signes de faiblesse. Achat chez Patrick Petit pour 57.600 € ttc et reprise de 7.000 €.

- Informations sur le car de transport scolaire. Nous avons des propositions entre 88.000 et 97.000 euros pour un 33 places. Le choix se fera dans les prochains jours.

- Proposition de ne pas changer de fournisseur de gaz, car Primagaz nous a fait des contre-propositions passant de 1.250 € à 815 € la tonne et un effet rétroactif qui engendre un avoir de 5.000 euros.

- Le choix des voiries à refaire pour 2015 est le suivant: Route dans Vertougit + ruelles (40.300 € ht) – VC2 la Meygenie (16.885 € ht) – de la Sauvezie à Murat Haut (45.050 € ht) – Ceyrat (3.305 € ht) – VC 16 Ceyrat (8.550 € ht) – de Murat à la Jaubertie (5.620 € ht).

- Information sur la sécurisation de la traversée du Lycée par la pose de 2 rehausseurs. Appel d'offre en janvier. Travaux au printemps. Estimation 32.000 €.

- Téléthon 2015 : Le cyclo d'Objat déposera une urne + vente de jacinthes. Une information sera faite auprès des associations.

- Affaire Chemin Bois Calamy : M. Continsouzat fait appel de la décision.

- Information sur le repas des associations le 22 novembre prochain à la salle polyvalente des Rosiers. Un vin d'honneur sera offert par la Mairie.

- Une rencontre avec les nouveaux arrivants aura lieu le samedi 20 décembre. Les associations seront conviées pour présenter leurs activités. Les nouveaux nés de l'année 2014 (et leurs parents !) seront également invités.

- La Confrérie des Goûteurs de Pêches nous informe de leur souhait d'organiser un Chapitre lors du dimanche de la fête des pêches 2015. Des contacts de travail ont déjà eu lieu entre la Confrérie et le Comité des Fêtes organisateur.

- Conseil Municipal des Jeunes : seulement 6 candidatures. Proposition de repousser les élections prévues, au 6 décembre afin de voir comment susciter quelques vocations supplémentaires.

- 11 novembre 2014 : centenaire du début de la guerre 14-18 et dévoilement d'une plaque commémorative en l'honneur de M. Augereau, mort pour la France en opération extérieure.

- Mme le Maire informe l'Assemblée de la lettre d'un parent d'élève sur une éventuelle non-conformité du nouveau grillage de l'école. Renseignements pris par M. Reynaud, les travaux effectués correspondent aux normes de sécurité en vigueur.

- Mme le Maire informe l'Assemblée du courrier de l'association Voutezac Patrimoine concernant le souhait de la Mairie de couper les sapins du cimetière suite à des mécontentements de personnes sur l'état de salissure des tombes occasionné par les aiguilles. L'association ne souhaite pas que les arbres soient coupés.